

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2021**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 10 mars 2021, à 18 h, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, sous la présidence du maire Marc-André Plante et à laquelle étaient présents via visioconférence, les conseillères et les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Simon Paquin
Nathalie Bellavance	Robert Morin
Dany St-Pierre	Nathalie Ricard
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Jacques Demers
Éric Fortin	Robert Brisebois
Yan Maisonneuve	Nathalie Lepage
Caroline Desbiens	Marc-André Michaud

formant quorum.

Étaient également présents monsieur Alain Marcoux, directeur général, et Me Jean-François Milot, greffier.

Étaient également présents via visioconférence monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint - services de proximité, et monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint - développement durable.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO. : 98-03-2021

PROPOSÉE PAR : Nathalie Ricard

APPUYÉE PAR : Serge Gagnon

QUE la séance soit ouverte à 18 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO. : 99-03-2021

PROPOSÉE PAR : Éric Fortin

APPUYÉE PAR : Dany St-Pierre

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. DIRECTION DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

RÉSOLUTION NO. : 100-03-2021

Le conseiller Serge Gagnon donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet du règlement numéro 793, intitulé « *Règlement de type parapluie pourvoyant aux honoraires professionnels pour la planification et la réalisation de projets pour le développement, la réhabilitation, la reconstruction et le réaménagement des actifs de la Ville de Terrebonne et prévoyant pour en payer le coût, un emprunt au montant de 9 400 000 \$* ».

Copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

RÉSOLUTION NO. : 101-03-2021

La conseillère Nathalie Ricard donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet du règlement numéro 794, intitulé « *Règlement constituant le conseil local du patrimoine de la Ville de Terrebonne* ».

Copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO. : 102-03-2021

La conseillère Nathalie Ricard donne avis de motion et dépose, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet du règlement numéro 96-10, intitulé « *Règlement modifiant le règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme de Terrebonne numéro 96 afin de retirer les fonctions du conseil local du patrimoine* ».

Copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le lundi 15 mars 2021, à 19 heures.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO. : 103-03-2021

PROPOSÉE PAR : Jacques Demers

APPUYÉE PAR : Simon Paquin

QUE la séance soit et est levée à 18 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffier

